

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 59 (1979)
Heft: 1

Rubrik: Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Le Conseil fédéral suisse s'est déclaré favorable à une **collaboration étroite entre le nouveau Système monétaire européen et le franc suisse**. A la suite de la mise en œuvre du SME par le Conseil européen le 13 mars, il a demandé à la Banque nationale de poursuivre ses discussions avec les banques centrales membres du SME en vue de définir les conditions de cette collaboration. En décidant le 1^{er} octobre dernier de poursuivre systématiquement une politique d'alignement sur le DM, le Dollar et le Yen, la Banque nationale suisse s'est efforcée de stabiliser sa monnaie. On considère généralement que les résultats obtenus sont bons, notamment en ce qui concerne l'évolution du franc suisse par rapport aux monnaies du SME. Le gouvernement suisse estime que sa collaboration avec le SME pourrait fournir une contribution non-négligeable à la stabilité monétaire en Europe et qu'elle serait dans l'intérêt de toutes les parties. (Sujet traité par ailleurs dans le présent numéro).

Une hausse assez spectaculaire de 1,1 % a été enregistrée pour le mois de février par l'indice suisse des prix à la consommation. Cette **relance de la hausse des prix** a également été constatée en France ainsi que dans l'ensemble des pays de l'OCDE où les indices mensuels de janvier ont doublé par rapport à novembre et décembre. Si des mouvements de prix alimentaires expliquent une poussée haussière en début d'année, la croissance inhabituellement forte est néanmoins due essentiellement aux prix des combustibles liquides. Dans le cas de l'indice suisse de février, le prix du mazout (+ 26 % d'un mois sur l'autre) explique la hausse pour près de deux tiers. Si des mouvements de renchérissement (pétroliers et autres) ont eu beaucoup moins de retombées sur l'indice suisse des prix à la consommation, c'est en grande partie parce que l'allourdissement du franc suisse amortissait le choc. Sans doute, une plus grande stabilité des cours de change entraînera-t-elle une plus grande sensibilité du coût de la vie en Suisse vis-à-vis de l'évolution internationale. Les exportateurs ne seront plus les seuls — avec les touristes étrangers — à porter le « fardeau de la stabilité ».

Depuis la conclusion de l'accord de libre-échange entre la Suisse (et les autres pays membres de l'Association européenne de libre-échange) et la Communauté européenne, une grande partie des relations bilatérales franco-suisse est traitée directement entre Berne et Bruxelles. Mais en plus, une « **coopération intersecrétariat AELE-CEE** » a lieu semestriellement où sont abordés désormais les aspects de la seconde génération des problèmes d'intégration. — Citons parmi les points abordés lors de la dernière session fin janvier, les relations avec l'Espagne et la Yougoslavie, les règles sur les aides gouvernementales et les marchés publics, la suppression des entraves techniques aux échanges, l'établissement par la Communauté d'un système de marques de fabrique et de commerce, la simplification et le perfectionnement des règles d'origine etc. Cette coopération pratique et pragmatique, bien qu'elle soit réduite au niveau de secrétariats aux compétences juridiques très inégales, constitue probablement la première amorce d'une intégration plus poussée entre les deux systèmes et, en tout état de cause, un rapprochement entre la CEE et l'AELE.

Le rapport de la Banque mondiale sur « le développement dans le monde en 1978 » contient des indications comparables sur la consommation d'énergie par habitant. Convertie en kilo d'équivalent-charbon, la quote-part moyenne du Suisse (3 642 kg) arrive presque au même niveau que la quote-part du Français (3 944 kg). Parmi les pays industrialisés, les États-Unis arrivent en tête (10 999 kg) et l'Italie (3 012 kg) au dernier rang. — Mais lorsqu'on chiffre **la création de PNB par kilo d'équivalent-charbon** consommé l'on constate que la Suisse et la France arrivent en tête des pays industriels. En effet, en Suisse un kilo d'équivalent-charbon produit en moyenne 2,44 Dollars de PNB (record absolu), la France arrivant en seconde position avec 1,66 Dollar de PNB par kilo d'équivalent-charbon. La République fédérale (1,38 Dollar) arrive en troisième position suivie par le Japon (1,35), les Pays-Bas (1,07). Aux États-Unis, un

kilo d'équivalent-charbon produit 72 cents de PNB. Ces différences énormes ne tiennent pas uniquement aux conditions climatiques (besoin de chauffage), mais aussi, en partie, aux structures industrielles. La Suisse, par exemple, n'a pas de sidérurgie, grande consommatrice d'énergie. Mais ses industries mécaniques et métallurgiques (fonderies) tiennent une place importante. On peut néanmoins affirmer que la Suisse et la France tirent économiquement le meilleur parti de l'énergie dont elles disposent.